Une image contenant texte

Description générée automatiquement

**Dossier de consultation : valant acte d’engagement contractuel**

**Procédure allégée de moins de 40 000 euros**

**En application de l’article R.2122-8 du code de la commande publique**

**Intitulé de la consultation** : Mise à disposition de personnel intérimaire pour un appui pilotage et à la gestion des ressources humaines pour le compte du Groupement d’intérêt public – Economie et Emploi Vallée Sud Grand Paris.

**Date limite de remise des offres par mail** : 2 Janvier 2025 à 12:00

Pouvoir adjudicateur : Groupement d’intérêt public – Économie et Emploi Vallée Sud Grand Paris

Service demandeur : Direction du GIP - mail : [gip-emploi@valleesud.fr](mailto:gip-emploi@valleesud.fr)

Nom et qualité de l’interlocuteur : Hélène Youlountas, directrice générale

La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique.

* Procédure adaptée : 3 devis
* CCAG Applicable : CCAG - PI
* Le CCAG référencé s’applique sauf dérogations mentionnées dans le présent document.

Objet de la consultation : La présente demande de devis a pour objet la mise à disposition d’un responsable des ressources humaines externalisé (équipe de près de 50 collaborateurs) visant à répondre aux besoins du Groupement d’intérêt public – Emploi Vallée Sud Grand Paris.

Durée : Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de 1 an à compter de la notification du marché à l’opérateur économique retenu.

Il est renouvelable 2 fois par expresse reconduction, pour des périodes de 1 an. Cette décision de reconduction sera notifiée par écrit un mois avant la fin du contrat.

Forme de la consultation : Le contrat conclu en application des dispositions de l’article R.2122-8 du Code de la commande publique, l’est pour un montant forfaitaire maximum de 42 000 € TTC.

Documents contractuels

☒ Le présent dossier de consultation valant acte d’engagement contractuel

☒ Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable – CCAG FCS (Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services)

☒ Le Devis

☒ Le Bon de commande

*En cas de contradiction entre les pièces contractuelles, elles prévaudront dans l’ordre figurant ci-dessus.*

Variation des prix : Le prix du marché est ferme.

**Conditions d’exécution**

Lieu d’exécution : l’ensemble des sites de VSEE ( Antony, Bagneux, Fontenay aux Roses, etc.)

Interlocuteur dédié désigné par le titulaire : A remplir par le titulaire

Délais d’exécution des prestations : 90 jours à compter de la notification du bon de commande ou délais prévus dans chaque bon de commande.

Assurance :

* Par dérogation à l’article 9 du CCAG, l’attributaire du marché devra justifier d’une attestation d’assurances dès l’attribution du marché. A la demande de l’acheteur, il devra la déposer sur la plateforme : https://www.e-attestations.com.
* La police devra couvrir les garanties en rapport avec l'importance de la prestation. Le titulaire devra être en mesure de la produire à tout moment de l'exécution de la prestation, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande faite par le pouvoir adjudicateur.

**Clauses administratives complémentaires**

✓ Paiement des factures

Les modalités de présentation des demandes de paiement seront établies selon les conditions prévues au C.CA.G.

Les demandes devront contenir, en plus des mentions légales, les éléments suivants :

• le nom ou la raison sociale du créancier ;

• le numéro de SIRET ;

• le numéro du compte bancaire ou postal ;

• le numéro du bon de commande ;

• la désignation de l'organisme débiteur ;

• la date d'exécution des prestations ou des livraisons ;

• le montant des prestations admises, hors TVA ;

• les montants et taux de TVA légalement applicables ou, le cas échéant, le bénéfice d'une exonération ;

• la date de facturation ;

*Les factures seront réglées sous 30 jours à réception d’une facture conforme.*

Envoi des factures : sous format dématérialisé sur le portail « Chorus Pro »

Les informations relatives au Pouvoir Adjudicateur soit du Groupement d’intérêt public – Emploi Vallée Sud Grand Paris (à compléter – indiqué le Siret) nécessaires au dépôt d’une facture sur Chorus Pro sont les suivantes :

- SIRET :

- SIRET CHORUS (si différent) :

- SERVICE EXECUTANT (E) :

- ENGAGEMENT JURIDIQUE n° du devis :

✓ Protection des données à caractère personnel

Conformément au Règlement général relatif à la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018, à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 modifiée (loi 20/06/2018), les organismes publics et privés sont tenus de se conformer auxdits textes et tous les contrats, marchés faisant intervenir les traitements des données personnelles doivent insérer les clauses contractuelles RGPD, relatives à la gestion de ces données.

Outre la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles, toutes les entreprises, prestataires, doivent se poser la question de la mise en conformité au RGPD, des services proposés ou fournis respectivement. Le recours à des tiers, prestataires dans le cadre d’achats, de prestation de service, de conseil… doit être encadré, du moment où les données personnelles sont présentes.

A noter que la prestation concernée implique l’accès aux données personnelles. En conséquence, le prestataire aura vocation à traiter les données personnelles pour le compte du donneur d’ordre (Responsable de traitement), il aura, de facto, la qualité de sous-traitant au sens du RGPD. Par conséquent, il doit répondre aux exigences de l’article 28 du RGPD.

* Règlement des litiges

En cas de litige, les parties s’efforceront de trouver un accord amiable. En cas de contentieux né de l'attribution ou de l'exécution du marché, seul le Tribunal administratif territorialement compétent du lieu de l’acheteur, soit le tribunal administratif de Cergy – Pontoise, 2-4 Boulevard de l'Hautil, 95000 Cergy.

**Les missions attendues sont les suivantes** :

* Appui du directeur : mise en place et analyse des risques & opportunités en matière RH, conseil stratégique, appui sur les éventuels sujets disciplinaires, sur le suivi des contentieux RH, les documents et les obligations RH notamment les entretiens professionnels et pour le pilotage du dialogue social
* Accompagnement de l’assistante des ressources humaines en charge du suivi des collaborateurs et lien avec les gestionnaires de paie (EPT de VSGP) : contrats de travail et éléments de paie,
* Accompagnement sur les processus de recrutement, de renouvellement et de départ
* Etablissement et suivi d’indicateurs RH
* Appui à la mise en place des projets RH (prévoyance, prime de performance, etc.)
* Suivi de la mise en œuvre du plan d’action QVT, hygiène et sécurité et conditions de travail (SSCT) et mise à jour du DUERP
* Rédaction du rapport social unique
* Suivi et mise en œuvre du plan de développement des compétences
* Mentorat auprès des chefs de service sur les questions RH

*Cette liste n’est pas limitative et peut être adaptée, complétée, amendée en fonction des besoins et du calendrier de déploiement des projets et des nouveaux besoins pouvant apparaître.*

**Règlement de la consultation**

La présente partie est destinée à informer le candidat sur les conditions de la mise en concurrence.

Critères de jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Ce jugement aura lieu dans les conditions prévues aux articles R2152-3 et suivant du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères Pondération

1-Prix des prestations : 50% si le prix ferme est respecté pour la prestation demandée

2-Valeur technique : 50 % en fonction des qualifications & des références des personnes désignées

Négociations

Après examen des offres, l’acheteur se réserve la possibilité de faire des négociations. En cas de négociation, les candidats sont informés que seules les deux entreprises les mieux classées seront admises à la phase de négociation. Les candidats seront invités aux négociations par mail. L’acheteur peut également attribuer le marché sans négociation, sur la base des offres initiales.

Ils devront à cet effet transmettre une adresse électronique valide.

L'entreprise devra fournir les éléments suivants :

☒ Le présent document complété

☒ Le Devis

☒ Un RIB

☒ Une note méthodologique

Précision relative à la note méthodologique

La note est un document justificatif des dispositions que le candidat se propose d’adopter pour l’’exécution du marché.

Elle présente les éléments suivants :

* Les moyens humains mis à disposition pour réaliser les prestations. L’interlocuteur unique sera désigné, l’organisation sera décrite et les rôles seront précisés.
* Le consultant RH mis à disposition devra répondre aux critères suivants :
  + Une connaissance des règles qui régissent les GIP et la fonction publique
  + Une expérience conséquente et diversifiée dans des environnements RH contraints par des règles budgétaires
  + Une capacité à structurer les process dans le cadre de certification ou de démarche qualité
  + Une expérience en GEPP
  + Une expérience en dialogue social
  + Une capacité à organiser les indicateurs et le reporting dans un contexte de transformation afin d’assister et conseiller le dirigeant dans ses prises de décision
  + Une expérience en QVT et hygiène et sécurité
* Les modalités précises de collaboration avec le pouvoir adjudicateur et les salariés (présentiel/travail à distance), en termes de calendrier de présence et de modalités d’exécution des missions.

Conditions de remise des offres :

L'entreprise pourra répondre à la présente consultation par mail. (adresse de l’envoi de la consultation) *Attention : aucun pli arrivé au-delà des date et heure figurant en page de garde ne pourra être pris en compte.* Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Engagement**

* **Les Parties Contractantes**

Groupement d’intérêt public – Emploi Vallée Sud Grand Paris

Adresse : 42 avenue Aristide Briand – 92160 Antony

Représenté par sa directrice générale, Hélène Youlountas :

La présente consultation sera conclue avec un candidat individuel (mandataire).

En cas de sous-traitance, le candidat devra renseigner un formulaire DC4 (disponible gratuitement sur Internet).

**Identification et engagement du titulaire conformément**

**aux clauses de la présente consultation :**

Le signataire s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte :

NOM :

Adresse :

Mail :

Tél :

SIRET :

**A exécuter les prestations demandées**

* Montant

Le candidat présente une offre pour la consultation

Le candidat s’engage à exécuter le contrat selon les prix mentionnés dans le devis :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : ……………………………………………………€ HT Taux de TVA : % soit un montant de TVA de : ………………………………………………… Montant TTC arrêté en chiffres à : …………………………………………......................€ TTC.

Montant TTC arrêté en lettres à : ………………………………………………………..……….. ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

*Conformément aux prix indiqués dans le devis joint au présent document*

**Attestation sur l’honneur**

Le candidat déclare sur l'honneur :

*A cocher par le candidat*

☐ Ne pas faire l'objet d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics (articles L2141-4 et suivant du code de la commande publique) ou d'une liquidation judiciaire.

☐ Présenter les capacités nécessaires à l’exécution du marché public (professionnelles, techniques et financières, assurances …). Les capacités doivent être en lien et adaptées à l’objet du marché.

☐ Avant notification, le candidat s’engage à fournir à la personne publique l’ensemble des documents et attestations nécessaires et notamment, la liste nominative des travailleurs étrangers employés et soumis à l’autorisation de travail mentionnée aux articles L. 5212-2, 3 et 11 du Code du Travail, les attestations sociales et fiscales.

**Acceptation de l’offre** :

La présente offre est acceptée pour valoir marché. Les pièces exigées à la remise de l’offre sont contractuelles.

L’acceptation de l’offre par le pouvoir adjudicateur vaut décision de l’attribution du marché.

Le 1er bon de commande ainsi que la copie du présent dossier de consultation signée du pouvoir adjudicateur seront notifiés au candidat retenu.

**Signature du candidat**

**Valant engagement et acceptation des conditions administratives, techniques et financières**

**A ………………………………. Le…**

**Signature et tampon**

**Signature Groupement d’intérêt public – Économie et Emploi Vallée Sud Grand Paris**

**A ………………………………. Le…**

**Signature et tampon**